

Prénom et nom : Alain Chrétien

 Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus		Jusqu'à 2000 kms		De 2001 à 10000 kms		>à 10000 kms		Hébergement avec petit déj		Montant Forfait	
De 8 CV et plus		De 5 CV et moins		0,32		0,4		0,23		Taux de base		70 €	
Puissance fiscale : 0,45 €		De 6 CV et 7 CV		0,41		0,51 €		0,3		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : (voir ci contre)		De 8 CV et plus		0,45		0,55		0,32		Paris		110 €	

 Résidence familiale (RF) : Vesoul

 Résidence administrative (RA) : Vesoul

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais réels à hauteur de 17,50€)		Hôtel		Véhicule personnel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage...)	
			Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Nbre repas	Nbre nuitées	Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus (mapsy.com)	Préciser le moyen de transport	Montant	Préciser la nature de la dépense	Montant		
	28/02/2023 - 01/03/23	Réunion 1ère Ministre	7:30	RA	12:30	RA	1	110,00 €	87,30	train	70,00 €	parking	16,10 €			
												taxi	32,60 €			

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
	110,00 €	39,29 €	70,00 €	48,70 €

TOTAL frais =
 (A)+(B)+(C)+(D)+(E) **267,99 €**

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :

- > une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
- > une copie de l'ordre de mission
- > l'ensemble des justificatifs des frais

Elu		Responsable hiérarchique	
Date : 02/02/23	Date : 02/02/23	La Directrice des Ressources Humaines	
Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Date : 06/03/2023	
Signature	Signature	Prénom, Nom : Emille TISSERAND	
Je soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total		Signature	
		La Directrice des Ressources Humaines certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais	

G7 SA au capital de 3.637.935 EUR
22/28 rue Henri Barbusse 92585 CLICHY CEDEX
R.C.S : Nanterre B 324 379 866
SIRET : 324 379 866 00019
N° d'identification à la TVA: FR 11324379866
Service Client :
Sur G7.fr, Rubrique « Contact » et choix « Particulier »
Tél : 01.41.27.45.00 choix 3 (du lundi au vendredi de 9h à 13h)



Clichy, le 28/02/2023

Monsieur Alain Chrétien
alain.chretien1@orange.fr

FACTURE N° TW1_023335350

N° de client : 635354

Course n° : 2920
Passager : M. ALAIN CHRETIEN
Date de la commande : 28/02/2023
Date de la prestation : 28/02/2023 12h15
Départ : 34, Quai d'Orsay, 75007 PARIS- 7EME
Arrivée : 15, Rue Gerbert, 75015 PARIS-15EME

Désignation	HT	TVA	Total TTC
Montant de la course (1)	-	-	18.00 €

(1) Montant collecté au nom et pour le compte des conducteurs de taxis affiliés et intégralement reversé à ces derniers en application du régime des débours prévu à l'article 267 CGI

Montant total (TTC)	18.00 €
Montant payé	18.00 €
Solde restant à payer	0.00 €

Mode de règlement	Date de la transaction	N° de la transaction
PAYLINE/CB	28/02/2023 12:42	14060114205367

Tout montant restant dû doit être réglé à G7 à réception de cette facture.
Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.
Toute somme demeurée impayée sera majorée d'intérêts de retard au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à compter du premier jour de retard. En outre, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement s'appliquera si le client est un professionnel.

G7 SA au capital de 3.637.935 EUR
22/28 rue Henri Barbusse 92585 CLICHY CEDEX
R.C.S : Nanterre B 324 379 866
SIRET : 324 379 866 00019
N° d'identification à la TVA: FR 11324379866
Service Client :
Sur G7.fr, Rubrique « Contact » et choix « Particulier »
Tél : 01.41.27.45.00 choix 3 (du lundi au vendredi de 9h à 13h)



Clichy, le 28/02/2023

Monsieur Alain Chrétien
alain.chretien1@orange.fr

FACTURE N°	TW1_023336832
N° de client :	635354

Course n° : 6874
Passager : M. ALAIN CHRETIEN
Date de la commande : 28/02/2023
Date de la prestation : 28/02/2023 13h53
Départ : 15, Rue Gerbert, 75015 PARIS-15EME
Arrivée : 34, Quai d'Orsay, 75007 PARIS- 7EME

Désignation	HT	TVA	Total TTC
Montant de la course (1)	-	-	14.60 €

(1) Montant collecté au nom et pour le compte des conducteurs de taxis affiliés et intégralement reversé à ces derniers en application du régime des débours prévu à l'article 267 CGI

Montant total (TTC)	14.60 €
Montant payé	14.60 €
Solde restant à payer	0.00 €

Mode de règlement	Date de la transaction	N° de la transaction
PAYLINE/CB	28/02/2023 14:17	14060131755724

Tout montant restant dû doit être réglé à G7 à réception de cette facture.
Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.
Toute somme demeurée impayée sera majorée d'intérêts de retard au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à compter du premier jour de retard. En outre, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement s'appliquera si le client est un professionnel.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 02/03/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 22/02/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6702
BESANCON FRANCHE COMTE	28/02 à 08h34	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	28/02 à 10h44	

NO FLEX - Billet non échangeable et non remboursable.

N° e-billet : 994117980

Montant du voyage	35,00 EUR
Dossier voyage	QJVDP
Référence client	0029090160031098959
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

**ibis Styles Paris Gare de Lyon TGV (F)**

28 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS FRANCE

Tél: +33(0) 1 86 70 04 20 - Fax:

Réservation: www.ibis.com

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr *BAGIN CHRETIEN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE**Facture n° 12929 du 28/02/2023**

Séjour de : Mr *BAGIN CHRETIEN ALAIN Du 28/02/2023 au 01/03/2023

Reservation Ref. : MDWHBMML

page 1/1

Réf : 19303 - MDWHBMML - 10556 - MOLLY (28/02/2023)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
28/02/2023	Taxe Additionnelle Régionale	502	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
28/02/2023	Taxe de Séjour	502	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
28/02/2023	Taxe Départementale	502	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
28/02/2023	RB3- Chambre et petit déjeuner (1 pers.)	502	1	132,05		132,05	120,04	H	120,04	132,05
28/02/2023	Arrh client									-133,93

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	120,05	12,00
Total		121,93	12,00

Total TTC EURO	133,93
Total déjà versé EURO	133,93
Net à payer	0,00

Paiement comptant

(F) Entreprise Indépendante, Membre d'un réseau de Franchise
HOTEL HELVETIA - SASU au capital de 38 418 €
Siège social : 28 BIS BOULEVARD DIDEROT 75012 PARIS
RCS : Paris B 552 135 814 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR83 562 135 814 - Siret : 562 135 814 00019

Prix nets : 0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.
T.V.A sur les débits. Taxe de séjour non soumise à la TVA - article 287-II-2 du C.G.I.

Classification Tourisme : 3 ***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAIE LE 01/03/23 A 11:42
EQUIPEMENT : 11 - TRANSACTION: 72699
MONTANT : € 16,10
Dont TVA 12% : € 2,58

CARTE BANCAIRE
0000000000000000
LE 01/03/23 A 11:42:25
EFFIA
ALYX DESSOLU
014099
0000000000000000
0000000000000000
0000000000000000
MONTANT RELEVÉ :
16,10 EUR
DEBIT : TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV
ENTREE LE 28/02/23 A 08:16
EQUIPEMENT : ELD5 - TICKET : 34034
Merci de votre visite.

Etat des frais de déplacement

Année : 2023 Mois : février

Prénom et nom : Alain Chrétien

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser) :

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Utilisation du véhicule personnel			Kms parcourus			De 2001 à 10000 kms		-> à 10000 kms		Hébergement avec petit dej		Montant Forfait	
De 8 CV et plus			De 5 CV et moins			Jusqu'à 2000 kms		-> à 10000 kms		Taux de base		70 €	
Puissance fiscale :			De 6 CV et 7 CV			0,32		0,4		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : 0,45 € (voir ci contre)			De 8 CV et plus			0,41		0,51 €		Paris		110 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : 0,45 € (voir ci contre)			De 8 CV et plus			0,45		0,55		Paris		110 €	


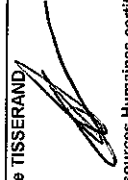
Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais réels à hauteur de 17,80€)		Hôtel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage...)
			Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Nbre repas	Nbre nuitées	Montant (Voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus	Préciser le moyen de transport	Montant	
			RF ou RA	RF ou RA	Montant	mappy.com	transport	Montant					
	22/02/2023	CPO	6:00	RA	18:40	RA				train	75,00 €	parking	8,90 €

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
		39,29 €	75,00 €	8,90 €

TOTAL frais = 123,19 €
(A)+(B)+(C)+(D)+(E)

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
-> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
-> une copie de l'ordre de mission
-> l'ensemble des justificatifs des frais

Date : 23/02/23	Responsable hiérarchique	La Directrice des Ressources Humaines
Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Date : 23/02/23	Date :
Signature 	Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Prénom, Nom : Emilie TISSERAND
	Signature	Signature 
Je soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total		



Voyage à Gare de Lyon (Paris)

Trajet aller

Trajet retour

Un problème?

Aller : Mer. 22 févr.

06:53 Besançon Franche-Comté TGV (à 16km de Besançon centre)



09:12 Gare de Lyon (Paris)

🕒 2h19 Direct **inOui**



Vos justificatifs de voyage

[Accéder à vos justificatifs](#)

Qui voyage ?

AC Alain Chretien

Détail du voyage

06:51



Accueil embarquement jusqu'à 2 min avant le départ

06:53

Besançon Franche-Comté TGV (à 16km de Besançon centre)

inOui

TGV INOUI N° 6762

2de classe

Voiture 7



Trajet aller

Trajet retour

Voyage à Gare de Lyon (Paris)

retour : vier. 22 fevr.

Un problème?

14:49 Gare de Lyon (Paris)

17:48 Besançon Franche-Comté TGV (à 16km de Besançon centre)



🕒 2h59 1 correspondance

Vos justificatifs de voyage

[Accéder à vos justificatifs](#)

Qui voyage ?

AC Alain Chretien

Détail du voyage

14:47  Accueil embarquement jusqu'à 2 min avant le départ

14:49  **Gare de Lyon (Paris)**

inoi

TGV INOUI N° 6743

2de classe

Voiture 6

Organisez votre séjour

Grâce à votre réservation, vous bénéficiez de prix avantageux sur nos offres (voiture de location...).

Découvrir les offres

Plus d'infos sur ce voyage

Conditions tarifaires



Références

QERDDD, FAK8MP

Nom associé

CHRETIEN

Prix

75 €



Besoin d'aide ?

Trouvons la réponse qui vous convient

Lancer la conversation

Nos engagements

Meilleurs prix garantis



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAYE LE : 22/02/23 A 17:54
EQUIPEMENT : 11 - TRANSACTION: 69491
MONTANT € 8,90
Dont TVA à 20% € 1,48
CARTE BANCAIRE
SENS CONTRAIRE
00000000421010
CS
LE 22/02/23 A 17:54:26
EFFIA
FLANCON DESSOUS 20
0145591
3572126101250
20041
*****2633
81720632260019
032 001 002909
C
E
MONTANT REEL*
DEBIT € 9,90 ELR
TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 22/02/23 A 06:11
EQUIPEMENT : ELD1 - TICKET : 07135

Merci de votre visite.

Etat des frais de déplacement

Année : 2023 Mois : février

Prénom et nom : Alain Chrétien

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus		De 2001 à 10000 kms		> à 10000 kms		Hébergement avec petit dej		Montant Forfait	
De 8 CV et plus		De 5 CV et moins		0,32		0,23		Taux de base		70 €	
Puissance fiscale : 0,45 €		De 6 CV et 7 CV		0,41		0,3		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : (voir ci contre)		De 8 CV et plus		0,45		0,32		Paris		110 €	

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement		Départ		Retour		Repas (frais réels à l'exclusion de l'indemnité)		Hôtel		Véhicule personnel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage...)	
		Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Nbre repas	Nbre nuitées	Montant (voir montant forfait suivant localités)	Kms parcourus (mappy.com)	Préciser le moyen de transport	Préciser la nature de la dépense	Montant	Montant				
	02/02/2023	RDV Ministre SNU	RA	7:15	RA	20:15	RA						89,00		Taxi		13,90 €

Sous-Totaux :

(A) Frais réels (piéton, nombre repas)	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
		40,05 €		13,90 €

TOTAL frais = 53,95 €
(A)+(B)+(C)+(D)+(E)

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Date : 03/02/23

Responsable hiérarchique : Eiu

Date : 03/02/23

Prénom, Nom Alain CHRETIEN

Signature

Prénom, Nom Alain CHRETIEN

Signature

La Directrice des Ressources Humaines certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais

G7 SA au capital de 3.622.695 EUR
22/28 rue Henri Barbusse 92585 CLICHY CEDEX
R.C.S : Nanterre B 324 379 866
SIRET : 324 379 866 00019
N° d'identification à la TVA: FR 11324379866
Service Client :
Sur G7.fr, Rubrique « Contact » et choix « Particulier »
Tél : 01.41.27.45.00 choix 3 (du lundi au vendredi de 9h à 13h)

pas de nbt tou
M. C. Boré

Clichy, le 02/02/2023

Monsieur Alain Chrétien
alain.chretien1@orange.fr

FACTURE N° TW1_022842529

N° de client : 635354

Course n° : 8104
Passager : M. ALAIN CHRETIEN
Date de la commande : 02/02/2023
Date de la prestation : 02/02/2023 14h20
Départ : 54, Rue de Bellechasse, 75007 PARIS- 7EME
Arrivée : 41, Quai d'Orsay, 75007 PARIS- 7EME

Désignation	HT	TVA	Total TTC
Montant de la course (1)	-	-	13.90 €

(1) Montant collecté au nom et pour le compte des conducteurs de taxis affiliés et intégralement reversé à ces derniers en application du régime des débours prévu à l'article 267 CGI

Montant total (TTC)	13.90 €
Montant payé	13.90 €
Solde restant à payer	0.00 €

Mode de règlement	Date de la transaction	N° de la transaction
PAYLINE/CB	02/02/2023 14:29	14033132908895

Tout montant restant dû doit être réglé à G7 à réception de cette facture.
Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.
Toute somme demeurée impayée sera majorée d'intérêts de retard au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à compter du premier jour de retard. En outre, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement s'appliquera si le client est un professionnel.

Etat des frais de déplacement

Année : 2023 Mois : mai

Prénom et nom : Alain Chrétien

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus	Jusqu'à 2000 kms	De 2001 à 10000 kms	> à 10000 kms	Hébergement avec petit dej	Montant Forfait
De 8 CV et plus		De 5 CV et moins	0,32	0,4	0,23	Taux de base	70 €
Puissance fiscale : 0,45 €		De 6 CV et 7 CV	0,41	0,51 €	0,3	Grandes Villes + de 200 000 hab	90 €
Indemnité km suivant puissance fiscale : (voir ci contre)		De 8 CV et plus	0,45	0,55	0,32	Paris	110 €

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais réels à l'heure de 17h-09h)		Hôtel		Véhicule personnel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage, ...)	Montant	
			Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Nbre repas	Nbre nuitées	Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus mapbox.com	Préciser le moyen de transport	Montant	Préciser la nature de la dépense	Montant			
	24/05-25/05	Diner E. Borne + CPO	13:45	RA	17:15	RA	1	1	110,00 €								

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel = 110,00 €	(C) nbre kms x indemnité km suivant puissance fiscale =	(D) Total transport = 59,20 €	(E) Total Autres frais =
--------------------------------------	----------------------------	---	-------------------------------	--------------------------

TOTAL frais = 169,20 €
(A)+(B)+(C)+(D)+(E)

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais.

Date : 31/05/23	Responsable hiérarchique	La Directrice des Ressources Humaines
Signature	Signature	Signature
Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Prénom, Nom : Emilie TISSERAND
Date : 31/05/23	Date : 31/05/23	Date : 05/06/2023

Je soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total

La Directrice des Ressources Humaines certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 29 mai 2023

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 25 mai 2023 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Billet Titulaire Carte Fluo	
Aller le 25/05/2023		2nde Classe
De PARIS EST		pour 1 adulte(s)
à VESOUL		
Montant du voyage	29,60 €	
Référence de commande	H8D1YM	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	116141282	



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 29 mai 2023

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 24 mai 2023 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Billet Titulaire Carte Fluo
Aller le 24/05/2023 De VESOUL à PARIS EST	2nde Classe pour 1 adulte(s)
Montant du voyage	29,60 €
Référence de commande	H8D1YM
Point de vente	87436378
Libellé du point de vente	VSC MOBILE
TCN	116141281

ibis Styles Paris Gare de l'Est Château Landon

1 et 3 Rue de Château Landon 75010 PARIS France

Tél: +33(0) 1 44 65 33 33 - Fax: +33(0) 1 44 65 33 20

Réservation:

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE**Facture n° H2730282012** du 24/05/2023

page 1/1

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN Du 24/05/2023 au 25/05/2023

Reservation Ref. : MKDLBSHK

Réf : 462309 - MKDLBSHK - 189316 - LS (24/05/2023)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U HT	Remise%	Montant Remise HT	P.U HT Net	Tva	Total HT	Total TTC
24/05/2023	Taxe Additionnelle Régionale	711	1	0,23			0,23	D	0,23	0,23
24/05/2023	Taxe de Séjour	711	1	1,50			1,50	D	1,50	1,50
24/05/2023	Taxe Départementale	711	1	0,15			0,15	D	0,15	0,15
24/05/2023	RB3 - Prépayé BB (1 pers.)	711	1	177,27	5,00	-8,86	168,41	H	168,41	185,25
24/05/2023	Arrh client						0,00			-187,13

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	168,41	16,84
Total		170,29	16,84

Total TTC EURO	187,13
Total déjà versé EURO	187,13
Net à payer	0,00

Paiement comptant

Fonds exploité en location-gérance TVA sur les débits Taxe de séjour non soumise à la TVA - art 267-II-2 du CGI

SOCIETE NEW STYLE HOTELS - SAS au capital de 1 200 000 €

Siège social : 6/8 rue du Bois Briard 91080 EVRY-COURCOURONNES

RCS : Evry B 395 305 345 - N° NAF : 5510Z

TVA Intra-Communautaire : FR 61 395 305 345 - Siret : 395 305 345 00237

IM091100023, Garant : White Rock Insurance PCC Ltd. Vision Exchange Building, Zone 1, Central

Business District BKR Birkirkara, MALTA

Assureur : ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALITY Tour Opus 77 Esplanade du Général de

Gaulle 92081 PARIS LA DEFENSE

Classification Tourisme : **3*****

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Hôtel 3***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com

Etat des frais de déplacement

Année : 2023 Mois : janvier

Prénom et nom : Alain Chrétien

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus		De 2001 à 10000 kms		> à 10000 kms		Hébergement avec petit dej		Montant Forfait	
De 8 CV et plus		De 5 CV et moins		0,32		0,23		Taux de base		70 €	
Puissance fiscale : 0,45 €		De 6 CV et 7 CV		0,41		0,3		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : (voir ci contre)		De 8 CV et plus		0,45		0,32		Paris		110 €	

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais remis à l'employeur 17,50€)	Hôtel		Véhicule personnel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage...)	
			Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA		Nbre repas	Nbre nuitées	Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus (mappy.com)	Préciser le moyen de transport	Montant	Préciser la nature de la dépense	Montant
	16 et 17 janvier	RDV Ministre des transports	13:30	RA	21:30	RA	1	110,00 €	89,00	train	105,00 €	parking	16,10 €		
												métro	16,90 €		

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel = 110,00 €	(C) Nombre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" = 40,05 €	(D) Total transport = 105,00 €	(E) Total Autres frais = 33,00 €
--------------------------------------	----------------------------	---	--------------------------------	----------------------------------

TOTAL frais = 288,05 €
 (A)+(B)+(C)+(D)+(E)

Date : 03/02/23	Responsable hiérarchique	La Directrice des Ressources Humaines
Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Signature	Signature
<p>Je soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total</p>		



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 17 janvier 2023

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 16 janvier 2023 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Billet Titulaire Carte Fluo	
Aller le 16/01/2023		1ère Classe
De VESOUL		pour 1 adulte(s)
à PARIS EST		
Montant du voyage	44,40 €	
Référence de commande	D4P76C	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	101611224	

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 17/01/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 16/01/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 9879
BESANCON FRANCHE COMTE	16/01 à 14h44	2 ^{ème} CLASSE
DIJON VILLE	16/01 à 15h11	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ (19 € à compter du 07 février 2023 et frais perçus à partir de J-6). Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV LYRIA 9222
DIJON VILLE	16/01 à 16h02	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	16/01 à 17h41	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ (19 € à compter du 07 février 2023 et frais perçus à partir de J-6). Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 819752280

Montant du voyage	60,60 EUR
Dossier voyage	RQXFJD
Référence client	0029090169260787307
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

Célestine BORE

De: Alain CHRETIEN
Envoyé: mardi 17 janvier 2023 11:08
À: Célestine BORE
Objet: Fwd: Île-de-France Mobilités Confirmation de votre achat

Alain Chrétien
Maire de Vesoul
Président de l'agglomération

Début du message transféré :

De: Achat Navigo <ne-pas-repondre@achat-titres.iledefrance-mobilites.fr>
Date: 17 janvier 2023 à 11:07:10 UTC+1
À: alain.chretien1@orange.fr
Objet: Île-de-France Mobilités Confirmation de votre achat

Bonjour Alain Chrétien ,

Vous avez effectué un achat le 17 janvier 2023 à 11h06 (GMT+01) sur l'application Île-de-France Mobilités.

Vous en trouverez le détail ci-dessous.

Cet email tient lieu de justificatif d'achat ; nous vous invitons donc à conserver ce document.

Nous vous remercions de votre confiance,

L'équipe Navigo Île-de-France Mobilités

DÉTAIL DE VOTRE ACHAT

Alain Chrétien

1 Carnet(s) 10 Tickets t+

Chargement sur le passe Navigo Easy N° : P3245848894

Prix TTC 46,90 euros dont 1,53 euros de TVA

Taux TVA 10,00 %

Paiement par Carte bancaire

Effectué le 17 janvier 2023 à 11h06 (GMT+01)

N° de transaction : 14017100619255

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Pour toute question [consultez la FAQ](#).

Ce service est fourni par *Île-de-France Mobilités*.

Île de France
mobilités



optile



RATP



<logo_idfm.png>

<logo_transporteurs.png>



Notre hôtel a obtenu le label de propreté et prévention ALLSAFE, vérifié par Bureau Veritas

ibis Styles Paris Gare de l'Est Château Landon

1 et 3 Rue de Château Landon 75010 PARIS France

Tél: +33(0) 1 44 65 33 33 - Fax: +33(0) 1 44 65 33 20

Réservation:

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Facture n° H2730273213 du 16/01/2023

page 1/1

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 16/01/2023 au 17/01/2023

Reservation Ref. : MBVLCDJC

Réf : 448012 - MBVLCDJC - 189316 - DK (16/01/2023)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
16/01/2023	Taxe Additionnelle Régionale	721	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
16/01/2023	Taxe de Séjour	721	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
16/01/2023	Taxe Départementale	721	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
16/01/2023	RB1 - Flexible BB (1 pers.)	721	1	109,25		109,25	99,32	H	99,32	109,25
16/01/2023	Ogone Preauto Visa									-111,13

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	99,32	9,93
Total		101,20	9,93

Total TTC EURO	111,13
Total déjà versé EURO	111,13
Net à payer	0,00

Paiement comptant

Fonds exploité en location-gérance TVA sur les débits Taxe de séjour non soumise à la TVA - art.267-II-2 du CGI

SOCIETE NEW STYLE HOTELS - SAS au capital de 1 200 000 €

Siège social : 5/8 rue du Bois Briard 91080 EVRY-COURCOURONNES

RCS : Evry B 395 305 345 - N° NAF : 5510Z

TVA Intra-Communautaire : FR 61 395 305 345 - Siret : 395 305 345 00237

IM091100023, Garant : White Rock Insurance PCC Ltd, Vision Exchange Building, Zone 1, Central Business District BKR Birkirkara, MALTA

Assureur : ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALITY Tour Opus 77 Esplanade du Général de Gaulle 92081 PARIS LA DEFENSE

Classification Tourisme : **3*****

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Hôtel 3***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAYE LE 17/01/23 A 20:24
EQUIPEMENT : 12 - TRANSACTION: 59435
MONTANT € 16,10
Dont TVA 120% € 2,68

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT
60000000421010
CB
17/01/23 A 20:25:20
EFFIA
PUNON DESSOUS
0146581
38750129101290
20041
*****2533
CELESTIA3830A1FD
033 001 052034
C
MONTANT REEL
16,10 EUR
DEBIT TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 16/01/23 A 14:12 ;
EQUIPEMENT : ELD1 - TICKET : 03876

Merci de votre visite.

Prénom et nom : Alain Chrétien

 Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus		Jusqu'à 2000 kms		De 2001 à 10000 kms		> à 10000 kms		Hébergement avec petit dej		Montant Forfait	
Puissance fiscale : De 8 CV et plus cv		De 5 CV et moins		0,32		0,4		0,23		Taux de base		70 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : 0,45 € (voir ci contre)		De 6 CV et 7 CV		0,41		0,51 €		0,3		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
		De 8 CV et plus		0,45		0,55		0,32		Paris		110 €	

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais réels à hauteur de 17,50€)	Hôtel		Véhicule personnel	Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage, ...)	
			Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA		Nbre repas	Nbre nuitées		Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus (mappy.com)		Préciser le moyen de transport
	20/06/2023	Pôle Métropolitain Besançon	13:30	RA	18:00	RA								
		CTAP Dijon (train depuis Besançon)	7:30	RA	13:22	RA						train	43,00 €	
	04/07/2023	Réception à l'Elysée - violences urbaines	7:30	RA	20:30	RA						train	178,00 €	parking 8,80 €
	05/07 au 06/07	Prise d'armes + réception S. Lecornu	11:45	RA	12:30	RA						train	95,00 €	parking 11,00 €

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
	110,00 €	112,86 €	316,00 €	19,80 €

TOTAL frais = 558,66 €
 (A)+(B)+(C)+(D)+(E)

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Date : 10/07/23	Elu	Responsable hiérarchique	La Directrice des Ressources Humaines
Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Signature	Date : 10/07/23	Date : 10/07/2023
Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Signature	Prénom, Nom Alain CHRETIEN	Prénom, Nom : Emilie TISSERAND
Signature	Signature	Signature	Signature

Je soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total

La Directrice des Ressources Humaines certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 30/06/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 19/06/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6705
DIJON VILLE	20/06 à 12h56	2 ^{ème} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	20/06 à 13h22	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 567875611

Montant du voyage	21,50 EUR
Dossier voyage	QBHTAL
Référence client	0029090164291116089
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 30/06/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 19/06/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6702
BESANCON FRANCHE COMTE	20/06 à 08h34	2 ^{ème} CLASSE
DIJON VILLE	20/06 à 09h02	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 567875591

Montant du voyage	21,50 EUR
Dossier voyage	QBHTAL
Référence client	0029090164291116089
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 07/07/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 03/07/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6702
BESANCON FRANCHE COMTE	04/07 à 08h34	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	04/07 à 10h42	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 629497111

Montant du voyage	89,00 EUR
Dossier voyage	QLKQZB
Référence client	29090109446030016
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 07/07/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 03/07/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

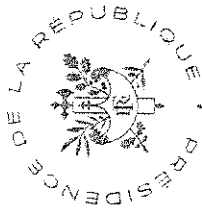
Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6709
PARIS GARE DE LYON	04/07 à 17h18	2 ^{ème} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	04/07 à 19h22	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 629497120

Montant du voyage	89,00 EUR
Dossier voyage	QLKQZB
Référence client	29090109446030016
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



*Monsieur Emmanuel Macron,
Président de la République*

prie Alain Chretien

*de bien vouloir prendre part à la rencontre avec
les maires des communes particulièrement touchées par les violences urbaines,
qui se tiendra le mardi 4 juillet 2023 à 12 heures,
au Palais de l'Élysée.*

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 07/07/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 29/06/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6704
BESANCON FRANCHE COMTE	05/07 à 12h47	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	05/07 à 15h08	

NO FLEX - Billet non échangeable et non remboursable.

N° e-billet : 612939780

Montant du voyage	35,00 EUR
Dossier voyage	RXHYNV
Référence client	0029090164101658163
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 07/07/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 29/06/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6703
PARIS GARE DE LYON	06/07 à 09h22	1 ^{ère} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	06/07 à 11h31	

PREMIERE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 612939791

Montant du voyage	60,00 EUR
Dossier voyage	RXHYNV
Référence client	0029090164101658163
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

Monsieur Sébastien LECORNU

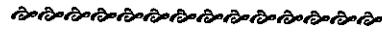
Ministre des Armées

*prie Monsieur Alain CHRETIEN
de bien vouloir assister à la prise d'armes d'été qu'il présidera*

Mercredi 5 juillet 2023 à 17h00

*dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides
129, rue de Grenelle – Paris 7^{me}*

A cette occasion, il sera procédé à des remises de décorations.



Cette prise d'armes sera suivie d'une réception dans les jardins de l'Hôtel de Brienne.

Mercredi 5 juillet 2023 à 18h30

12, rue de Saint-Dominique – Paris 7^{me}

Cette invitation accompagnée d'une pièce d'identité tient lieu de laissez-passer.

Mise en place demandée aux Invalides pour 16h30.

Il est conseillé de prévoir d'effectuer le trajet entre les Invalides et l'Hôtel de Brienne à pied.

Prises de parole à compter de 18h45 à l'Hôtel de Brienne

Réponse impérative pour le vendredi 30 juin 2023 avant 10h00

Célestine BORE

De: Alain CHRETIEN
Envoyé: mercredi 5 juillet 2023 13:46
À: Célestine BORE
Objet: Fwd: Invitation du Ministre des armées - Prise d'armes d'été

Celestine

Idem pour remboursement de frais par la ville

Alain Chrétien

Maire de Vesoul

Président de l'agglomération

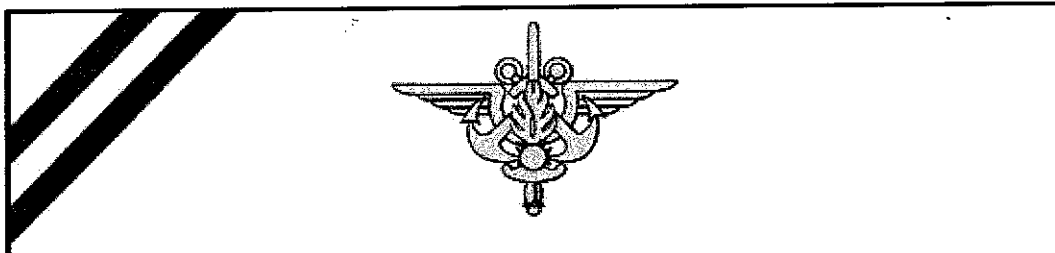
Début du message transféré :

De: cabinet-rsvp.trait.fct@intradef.gouv.fr

Date: 26 juin 2023 à 19:13:58 UTC+2

À: chretien.a@wanadoo.fr

Objet: Invitation du Ministre des armées - Prise d'armes d'été



Adagio Paris Vincennes (A)
 42 Avenue de Paris 94300 VINCENNES FRANCE
 Tél: +33(0) 1 58 73 52 00 - Fax: +33(0) 1 58 73 52 10
 Réservation: www.adagio-city.com

Votre facture vous sera envoyée par e-mail.

Adresse Client :

Adresse de Facturation :
Mr CHRETIEN Alain

FRANCE

FRANCE

Relevé

page 1/1

Réf : 123578 - - 52049 - CP (06/07/2023)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U HT	Remise%	Montant Remise HT	P.U HT Net	Tva	Total HT	Total TTC
06/07/2023	Studio [05/07]	2307	1	212,73			212,73	H	212,73	234,00
06/07/2023	Taxe Additionnelle Régionale [05/07]	2307	1	0,23			0,23	D	0,23	0,23
06/07/2023	Taxe de Séjour [05/07]	2307	1	1,50			1,50	D	1,50	1,50
06/07/2023	Taxe Départementale [05/07]	2307	1	0,15			0,15	D	0,15	0,15

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	212,73	21,27
Total		214,61	21,27

Total TTC EURO 235,88
Total déjà versé EURO 0,00
Net à payer 235,88

Paiement comptant

TVA sur encaissement.
 Facture émise par Adagio SAS au nom et pour le compte de :
 SASEV-SAS d'Exploitation Vincennes - SAS au capital de 1819,85 €
 Siège social : 63 Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS
 RCS : Paris B 500 586 250 - N° NAF : 5510Z
 TVA Intra-Communautaire : FR 09 500 586 250 - Siret : 500 586 250 00028

Prix nets : 0% escompte. Pour les clients professionnels : toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, dû dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Une indemnité forfaitaire de 40 € par créance sera exigible, dès le lendemain de la date d'échéance de la facture, au titre des frais de recouvrement.
 Pour tout règlement par chèque, carte bancaire ou en espèce, une pièce d'identité officielle vous sera demandée.
 TVA sur les débits. Taxe de séjour non assujettie à la TVA – article 267-II-2 du CGI.

Classification Tourisme : 4****

Résidence de Tourisme 4****

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAIE LE 05/07/23 A 11:37
EQUIPEMENT : 10 - TRANSACTION : 559.16
MONTANT € 11,00
dont TVA à 20% € 1,83

CARTE BANCAIRE
SPMS CONTACT
0000000421010
CB
le 05/07/23 à 11:36:51
EFFIA
RUMIN DRESSOUS
0146591
3730 123101290
200+1
+ service 020277
8786994EE90C95F
091 001 834492
C
MONTANT REEL :
11,00 EUR
DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV
ENTREE LE 05/07/23 A 12:21
EQUIPEMENT : ELD3 - TICKET : 54630

Merci de votre visite.



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAYE LE 04/07/23 A 19:31
EQUIPEMENT : 10 TRAFIC TON : 59622
MONTANT €18,50
Dont TVA 20% € 1,47

CARTE BANCAIRE
SAISI CONTACT
*0000000421010
TIB
LE 04/07/23 A 19:31:57
EFFIA 25
ALVIN DESSOLS
0146351
38792129101290
20001
*****0000277
80278223034603
034 001 034408
C
MONTANT REEL :
€ 18,50 EUR
DEBIT TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 04/07/23 A 08:12
EQUIPEMENT : ELD1 - TICKET : 15218
Merci de votre visite.



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 02/03/2023

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 22/02/2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6703
PARIS GARE DE LYON	01/03 à 09h18	2 ^{ème} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	01/03 à 11h31	

PREM'S - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 994117991

Montant du voyage	35,00 EUR
Dossier voyage	QJVDP
Référence client	0029090160031098959
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

SNCF Voyageurs, société anonyme au capital social de 157 789 960 euros - 9 rue Jean-Philippe Rameau, 93200 Saint-Denis - Bobigny n° 519 037 584

SNCF Voyageurs
101 rue de la République
93200 Saint-Denis
RCS Paris B 332 200 000
TVA Intracommunautaire
FR1234567890
Tourisme : 3 ***
qui est responsable de traitement, traite et
le traitement de données relatives aux
de traitement des données d'accès d
ion de l'Etat. Vous avez également
pourvez consulter la Carte de